

Refonder la nation pour refouler le nationalisme

Jean-Michel DUCOMTE

*Avocat, maître de conférences en droit public à Sciences-Po Toulouse,
Président de la Ligue de l'enseignement*

Permettez-moi de commencer, dans une démarche apéritive mais aussi pour souligner l'importance de la question qui nous réunit aujourd'hui, par l'évocation de quelques mauvaises nouvelles. La première, c'est le vote, le 23 juin 2016, d'une majorité de citoyens du Royaume-Uni en faveur de la première sécession affectant l'Union européenne, puisque le Brexit constitue une sécession au sein de cet ensemble organisé qu'est l'UE. L'on ne peut, non plus, passer sous silence l'élection, en novembre dernier d'un candidat national-populiste à la présidence des États-Unis d'Amérique. Pas plus que l'on ne doit rester aveugle face aux progrès électoraux constants que réalisent les candidats ouvertement xénophobes et nationalistes, lors des scrutins qui se déroulent à travers l'Europe. S'il convient - la proximité d'épisodes électoraux y invite - d'être attentif à ce qui se joue sur la scène électorale française avec la menace d'une victoire des idées voire de la représentante de l'extrême-droite lors des prochaines élections présidentielles françaises, il faut également se préoccuper de ce qui va se jouer dans quelques semaines aux Pays-Bas, où l'extrême-droite pourrait devenir le premier parti (même si elle n'obtient pas la majorité, selon les sondages)¹. Ajoutons à cela un certain nombre de sinistres certitudes ; la valorisation de la Grande Russie par Vladimir Poutine, et de la Grande Hongrie par Viktor Orbán, le traitement lamentable et désastreux de la crise des migrants sur le continent européen mais aussi, et à plus bas bruit pour nos oreilles européenocentrées,

199

¹ Résultat de ces élections : le leader nationaliste Geert Wilders n'arrive qu'en 2^e position avec 13,1% des suffrages, mais avec une progression de 3 points, alors que les grands partis traditionnels sont en baisse

ailleurs dans le monde. Et la situation n'est pas plus rassurante lorsqu'on quitte l'espace géopolitique européen ou occidental comme le montre la situation de l'Inde, notamment depuis l'arrivée au pouvoir en 2014 de Narendra Modi, leader du Bharatiya Janata Party (parti nationaliste hindou), qui est en train de se livrer à une véritable chasse à tout ce qui ne relève pas de la tradition hindoue, ou celle du Japon, qui tente de renouer avec la vieille culture impériale. Il faut savoir qu'au Japon, contrairement à ce qui s'est produit en Allemagne, il n'y a eu aucune remise en question de la stratégie nipponne au cours de la deuxième guerre mondiale, et on assiste aujourd'hui à un véritable culte pour les criminels de guerre, qui est encouragé par le gouvernement japonais. Et on pourrait évoquer la situation de la Thaïlande, qui connaît la renaissance d'un important mouvement nationaliste d'inspiration bouddhiste, de celle des Philippines où l'actuel Président, volontiers grossier et insultant, revendique ou justifie des comportements criminels. Enfin, la situation de la Birmanie ne manque pas d'inquiéter. La fin du pouvoir de la junte militaire et l'arrivée au pouvoir du Prix Nobel de la paix, Aung San Suu Kyi, n'a pas permis que se réalisent les espérances de démocratisation. Au nom d'un nationalisme réaffirmé, les minorités, principalement la minorité musulmane, sont soumises à des traitements discriminatoires.

La progression qui semble difficilement résistible des populismes aux accents xénophobes, le développement d'une lecture identitaire des réalités nationales, l'appel à un patriotisme exclusif de toute diversité, qui n'admet les singularités culturelles ou culturelles qu'à compter du moment où elles font acte de capitulation devant le récit d'un roman national ressourcé à un certain nombre de réalités fantasmatiques, imposent de dénoncer une dérive grosse de conséquences redoutables pour les démocraties, et, en même temps, d'essayer de comprendre ce qui nous advient, afin de construire un discours et de développer des pratiques pour tenter d'exorciser les périls qui menacent.

Je commencerai par poser la question : qu'est-ce qu'une nation ? Comment, dans quelles circonstances fut inventée la nation ? En deuxième lieu, j'essaierai d'analyser dans quelles circonstances la nation est devenue l'objet d'un discours idéologique et surtout comment s'est opéré un basculement d'une conception ouverte et émancipatrice de la nation vers une vision fermée, inquiète, voire agressive comme le donne à voir le discours nationaliste. Et enfin je me hasarderai à esquisser quelques éléments de réponse pour tenter de sortir la nation, mais aussi la sociabilité qu'elle permet, des pièges mortels du nationalisme.

L'invention de la nation : qu'est-ce qu'une nation ?

Pour tenter une première approche, un premier apprivoisement de l'idée de nation, il convient vraisemblablement de se pencher sur son étymologie mais aussi de s'attarder sur un certain nombre de débats que le mot ou l'idée ont pu susciter, et notamment celui qui, au XIX^e siècle, tendit à opposer une conception française et une conception allemande de la nation.

Deux étymologies

Pierre Nora parle d'une étymologie biblique, qui fait l'objet d'une acception assez large, et qui voit dans les nations l'image des grandes divisions naturelles de l'espèce humaine. Cette idée, particulièrement inclusive de la nation, sous des vocables divers bien entendu, on la retrouve dans des textes de l'ancienne Égypte et dans la littérature grecque : la nation est ici une identité politique. Existe une autre étymologie, plus étroite et peut-être

plus exacte, qui rattache la nation à sa racine latine *nacere*, naître : la nation, c'est le lieu où l'on est né, la petite communauté, évoquée parfois avec nostalgie. Qui ne conserve au fond de sa mémoire les deux dernières strophes de ce sonnet tiré du recueil « Les Regrets » de Du Bellay :

« Plus me plaît le séjour qu'ont bâti mes aïeux,
Que des palais romains le front audacieux,
Plus que le marbre dur me plaît l'ardoise fine :
(...)
Plus mon Loir gaulois, que le Tibre latin,
Plus mon petit Liré, que le mont Palatin,
Et plus que l'air marin la douceur angevine »

Cette vision de la nation se retrouve dans la littérature romantique, je pense en particulier aux émotions du *René* de Chateaubriand. Elle est ce *Heimat*, ce lieu où l'on est né et vers lequel on aspire à revenir. Dans la musique, l'on peut citer l'exemple du grand compositeur tchèque Antonin Dvorak, dont on connaît bien la *Symphonie du Nouveau Monde* (qui exalte le continent nouveau, mais comporte de très nombreuses réminiscences de la musique slave), mais dont le « *Quatuor américain* » illustre encore mieux, à mon avis, la difficulté du compositeur à vivre si loin de sa patrie, vers laquelle se déploie la poignante nostalgie que donne à entendre le premier mouvement. La nation, ici, c'est la terre des ancêtres, dans sa définition plus étroite.

Les deux conceptions classiques de la nation : Herder vs Renan

Par-delà ces questionnements étymologiques, l'on oppose habituellement deux conceptions différentes de la nation : une conception française et une conception allemande qui se seraient construites au XIX^e siècle.

La conception française a été popularisée par Ernest Renan dans une célèbre conférence prononcée le 11 mars 1882, à la Sorbonne. Permettez-moi de vous en lire quelques extraits.

« Une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel : l'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs, l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis. » Et il ajoute « l'homme n'est l'esclave ni de sa race, ni de sa langue ni de sa religion, ni du cours des fleuves, ni de la direction des chaînes de montagnes. Une grande agrégation d'hommes, saine d'esprit et chaude de cœur, crée une conscience morale qui s'appelle la Nation. » Ce texte est devenu l'emblème d'une conception française, contractuelle de la nation, basée sur la volonté d'une population de former une Nation en suscitant « un plébiscite de tous les jours ». Un peuple est une nation parce que ceux qui le composent souhaitent constituer, « faire » une nation, et parce que, quelles que soient leurs différences, ils ont la volonté de vivre ensemble.

Cette conception est souvent opposée à **la conception dite allemande de la nation**, beaucoup plus essentialiste, voire même biologique, fondée sur la culture, la langue, la religion, voire même la race. Cette conception a été élaborée à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècles. Elle est l'un des produits, l'une des constructions de ce qu'on appelle le romantisme allemand, avec deux grandes figures, celle de Herder d'abord, qui le premier a parlé de « Nation allemande » et celle de Fichte, qui a le plus disserté

sur ce concept qu'il déploie dans ses célèbres « *Discours à la nation allemande* ». C'est une nation plus émotive que la nation française, plus enracinée dans l'identité raciale, l'identité ethnique.

On oppose donc l'importance du sol, dans la conception française, et l'importance du sang dans la conception allemande. Et cependant, en dépit de ces dissemblances qui ont été souvent hystérisées, il faut prendre garde à ne pas considérer ces deux conceptions comme aussi radicalement opposées l'une à l'autre, avec d'un côté une nation républicaine française et de l'autre une nation pangermanique. Pour vous montrer que les différences ne sont pas si fortes qu'on le dit, je reviendrai à Renan, dont la conception de la nation comme un principe spirituel n'est pas exempte d'une dimension raciale. Le racialisme français était omniprésent au XIX^e siècle, et le fameux plébiscite de tous les jours ne concerne (et je le cite) « que ceux qui ont un passé commun et donc qui ont les mêmes racines », ce qui renvoie à une origine ethnique commune.

Les deux conceptions modernes de la nation : décrire ou émanciper

En réalité, l'opposition centrale tend à confronter une conception descriptive, qui me semble porter en germe les poisons du nationalisme et une conception émancipatrice de la nation.

La conception descriptive semble au départ totalement neutre. Elle apparaît très tôt dans le vocabulaire politique, particulièrement en France, afin de décrire les modalités d'organisation d'un groupe humain. Ainsi évoque-t-on, dès le XIII^e siècle en France le mot de nation pour définir les composantes de l'Université, on dit que l'Université française est composée de nations, entités au sein desquelles se retrouvent les étudiants des différents pays européens. A la Sorbonne, on parle des « nations » au XIII^e siècle. Au XVII^e siècle, Jean Nicot, dans son premier dictionnaire intitulé *Thésor de la langue française* parle de « gens de diverses nations assemblés en une ville pour y demeurer ensemble ». Et en 1694, le dictionnaire de l'Académie française (peut-on avoir meilleure référence) dit que la nation, c'est l'ensemble de « tous les habitants d'un mesme État, d'un mesme pays, qui vivent sous les mesmes lois et usent du mesme langage ». Et à la même époque, le *Furetière*, l'autre grand dictionnaire de l'Ancien régime, donne une définition voisine. Le débat va s'enrichir, au XVIII^e siècle, de l'introduction d'un concept alternatif, celui de cosmopolitisme ou d'internationalisme, assez largement véhiculé par la pensée universaliste des Lumières. Voltaire et Rousseau vont fortement s'opposer sur cette question. Le premier, d'inspiration cosmopolite se méfie de la patrie porteuse d'étroitesse nationale, il considère que les hommes participent d'une même condition humaine et que cette condition n'est pas déterminée par des frontières particulières, alors que Rousseau défend le caractère national de chaque peuple, ce qui le conduit à suggérer l'idée de serment civique notamment dans son projet de constitution pour la Corse. La théorie de contrat social trouve là une part essentielle de sa justification. Mais cette définition descriptive de la nation va connaître, à partir de la Révolution française, un infléchissement : alors qu'au départ il ne s'agissait que de décrire les choses, à partir de la Révolution s'opère un glissement progressif d'une logique purement descriptive vers une logique plus idéologique.

Le discours descriptif de la nation va être accaparé par tout le courant contre-révolutionnaire. On retrouve, dans les écrits de Burke (grand contempteur britannique de la Révolution française), et dans ceux, un peu plus tardifs de Louis de Bonnal,

d'Antoine de Rivarol et de Joseph de Maistre, cette idée que la nation ne peut exister qu'à partir du moment où elle acquiert, la conscience claire de ce qui la compose et qui ne peut consister qu'en une répétition mimétique de ce qu'elle est de toute éternité, sans altération, sans bousculement, et elle construit les défenses nécessaires à sa sauvegarde contre les éléments perturbateurs de nature à lui faire perdre son « identité ». Le terme n'est pas utilisé de façon aussi brutale qu'il l'est aujourd'hui (où la nation est victime de la démarche identitaire engagée par des forces politiques de droite extrême ou d'extrême-droite), mais déjà on retrouve l'idée que la nation n'existerait qu'à partir du moment où elle se donne les moyens de faire taire ses ennemis de l'intérieur, les cinquièmes colonnes qui, au sein de la nation, sont de nature à en perturber la pureté culturelle, religieuse, voire linguistique, la pureté ethnique en réalité. Cette idée sera reprise par Taine après la Commune de Paris, elle sera, plus largement, retravaillée par les inventeurs du nationalisme moderne, qualifié, par Michel Winock, de nationalisme fermé, comme Barrès, Maurras, et tous ceux qui, à leur façon, ont écrit la « bible » à partir de laquelle se développent aujourd'hui les prophéties identitaires comme celle du Front National. Cette vision contre-révolutionnaire, produit d'une construction essentialiste n'a cessé de se poser en l'ennemie radicale de l'universalisme, la diversité la perturbe, la nation est avancée comme une réalité politique au sein de laquelle l'on ne peut se sentir bien que si l'on accepte de participer de ce qui fait son identité.

A partir de la Révolution française, va s'imposer une deuxième approche de l'idée de nation, marquée par un souci d'émancipation. C'est au travers de la Nation (pourvue d'une majuscule) que va se construire la logique d'affranchissement des conditions et des statuts et se construire une société d'individus. Deux moments verront cette logique d'émancipation s'imposer : l'instant révolutionnaire français de 1789 et, plus tard, l'affirmation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la Nation devenant une référence autour de laquelle se construit la lutte contre les impérialismes.

La conception révolutionnaire de la nation apparaît très vite dans le discours révolutionnaire, avec Mirabeau qui propose, le 15 juin 1789, que les États Généraux se constituent en Assemblée Nationale. La nation n'est ici qu'un adjectif, mais quel adjectif ! On admet dorénavant que ce qui était une composante de la culture de la société holiste d'ancien régime puisse devenir l'expression de l'universalité des Français, quelle que soit leur origine ou leur appartenance, à l'égard desquels commence à se construire un principe de ré-élaboration : l'idée nationale permet de considérer qu'à partir du moment où l'individu s'affirme en son sein, il devient titulaire de droits égaux à ceux de ses semblables et libre d'en faire usage. Il n'y a ici aucune assignation par acte de naissance, ce qui était le cas sous l'Ancien régime. La prophétie de Mirabeau se réalisera deux jours plus tard, puisque c'est le 17 juin 1789 que les États Généraux deviennent Assemblée Nationale Constituante. La *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* du 26 août 1789 va parachever l'édifice en faisant de la nation le fondement du régime issu de la révolution. Son article 3 affirme en effet : « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément ». Il s'agit là d'un changement considérable, qui se traduit notamment par le fait que le principe de souveraineté qui fonde le pouvoir ne réside plus désormais dans un principe transcendant (le droit divin), mais simplement dans l'existence de la nation, constitué des individus qui en font partie. C'est de cette Nation que les soldats de Valmy, le 20 septembre 1792 (24 heures avant la proclamation de la République) se revendiquent, lorsqu'ils s'élanceront au combat au cri de « Vive la Nation ».

Quelles sont les composantes de cette Nation issue de la Révolution française? J'en discerne trois, aussi importantes les unes que les autres, qui lui confèrent toute sa dimension émancipatrice. La première, la plus évidente, qui réalise une émancipation intérieure, est la souveraineté. La deuxième, plus discutée (et c'est aujourd'hui autour de cette notion que le problème du nationalisme se pose) repose sur l'idée d'unité, l'unité nationale. Et la troisième est le principe d'universalité.

Le principe de souveraineté incarné dans la Nation s'est substitué au principe de l'ancien régime reposant sur le droit divin. Cette souveraineté est la souveraineté de l'État, et dans l'État. Souveraineté dans l'État, c'est la plus évidente, c'est la souveraineté nationale, le fait qu'il y a un souverain au sein de la nation dont l'intervention va légitimer le pouvoir qu'il exerce sur la nation. Et souveraineté de l'État : l'État est égal, dans la communauté internationale, à tous les autres États, il est un État souverain, investi d'une mission de protection de tous ceux qui vivent à l'intérieur de ses frontières, garant d'une sociabilité commune, qui va défendre les individus habitant dans ses limites frontalières contre les agressions venant de l'extérieur, mais qui au sein de ses frontières va engager une démarche d'émancipation par rapport aux assignations qui peuvent les contraindre. Ce n'est pas la nation révolutionnaire qui invente le concept de frontières, il avait toujours existé, et il avait été posé pour l'essentiel avec cette dimension souveraine quelque temps plus tôt à l'occasion du traité de Westphalie qui avait, à la fin de la guerre de 30 ans, posé l'idée de nation comme limite à l'exercice du pouvoir d'État.

Mais surtout, les révolutionnaires affirment que cette souveraineté, enclose dans des frontières, n'implique aucune obligation de sélection entre les individus qu'elle protège. Ce qui signifie qu'elle conduit très tôt à réfléchir à la question de l'accès à la nationalité. Pour accéder à la nationalité française, et pouvoir bénéficier de cette protection offerte par la nation, il faut, soit être résident depuis un an sur le territoire de la nation française, ou bien avoir rendu à l'humanité des services éminents. Et c'est ainsi qu'une série de personnalités se verront attribuer la nationalité française (le plus illustre étant Benjamin Franklin). La seule division qui persiste est politique, elle oppose les citoyens et les ci-devant, ceux qui défendent la Révolution française et bénéficient de sa protection, et ceux qui s'y opposent. Et cette idée d'une nation acceptant très largement ceux qui veulent s'y enclorre (et qui a donné lieu à l'affichage, aux postes-frontières, de cette formule étonnante : « Ici commence le pays de la liberté »), nation émancipatrice articulée autour du principe de souveraineté, conduira les Révolutionnaires à proclamer qu'ils ne manifesteront aucune agressivité à l'égard de leurs voisins. Et le 22 mai 1790 est votée la « *Déclaration de paix au monde* » par l'Assemblée nationale constituante dont voici l'article 1 : « La Nation française renonce à entreprendre aucune guerre en vue de faire des conquêtes. Elle n'emploiera jamais sa force contre la liberté d'aucun peuple ». La souveraineté est donc la première composante de cette nation française ce qui donne naissance à l'État protecteur investi d'une fonction d'émancipation.

La deuxième composante de la nation française est l'unité, par la mise en place d'un espace commun, juridique, administratif, linguistique essentiellement. Avec quelques moments historiques importants au cours desquels cette unité est mise en scène, parmi lesquels le plus émouvant reste certainement la Fête de la fédération, le 17 juillet 1790, où l'on voit Louis XVI prêter serment d'allégeance à la Nation et Talleyrand (évêque « jureur ») prononcer une messe en faveur de cette unité nationale. Cette unité est fortement mise en avant en réponse au morcellement qui caractérisait la France d'avant 1789. D'abord par la division en ordres du statut des personnes : clergé, noblesse et tiers-état. Chacun étant, par naissance assigné à son ordre d'appartenance. Il y a aussi une

division juridique, entre pays de droit écrit et pays de droit coutumier. Il y a aussi une division linguistique, la France est un pays de patois sous l'Ancien régime, avec la coupure entre langue d'oc et langue d'oïl. Très rapidement les révolutionnaires comprendront que la seule façon de permettre aux individus d'être libres et égaux, repose sur la mise en place une organisation juridique qui permette à chacun d'être soi au sein d'un ensemble ne reconnaissant aucune singularité, une société d'individus égaux en droit et libre de faire l'usage qu'ils souhaitent des droits dont ils disposent à égalité. Mais cette liberté et cette égalité ne peuvent vraiment s'exercer qu'à partir du moment où existe une véritable unité des statuts. Sur le terrain du droit, la Révolution s'engage très tôt dans une logique de codification : dès 1792 est entreprise la rédaction d'un code civil. Puis vient l'unification des poids et mesures, parce qu'il faut que les échanges se fassent sur des bases uniques ; l'unification de la monnaie, la disparition des octrois et des frontières intérieures, la mise en place d'un quadrillage du territoire par un découpage le plus géométrique possible... Le débat engagé lors de la création des départements en atteste. Unification de l'éducation aussi : faire que tous les Français puissent avoir le même système éducatif ; c'est la grandiose idée de Condorcet dans son remarquable rapport sur l'instruction publique d'avril 1792, dans lequel il pointe du doigt une question centrale : qu'est-ce que l'on enseigne ? La réponse de Condorcet est très simple : on enseigne ce qu'on sait, pas ce qu'on croit. D'où l'interdiction d'enseigner quelque culte que ce soit dans le cadre de l'Enseignement qui va être mis en place. Il ne s'agit pas d'une opposition à la religion - chacun peut croire ce qu'il veut - mais il convient de veiller à ce que les savoirs transmis aux jeunes futurs citoyens les placent en situation d'égalité, sur le marché du travail peut-être, mais aussi dans leur capacité d'être des citoyens, donc des acteurs de la vie politique.

Unification de la langue : c'est ce qui fera le plus débat ! Un livre de 1989 écrit par Michel de Certeau, Dominique Julia et Jacques Revel *Une politique de la langue, la Révolution française et les patois* présente les deux rapports consacrés, en 1792, à la question. Le rapport Barrère (qui était député des Hautes Pyrénées) annonce, en une formule forte les raisons politiques de cette nécessaire unification de la langue : « Le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton, l'émigration et la haine de la République parlent allemand, la contre-révolution parle l'italien, le fanatisme parle le basque : cassons tous ces instruments de dommage et d'erreur ». L'unité linguistique que consacre la reconnaissance du seul français comme langue nationale est présentée comme l'une des conditions de l'enracinement révolutionnaire. Le rapport de l'abbé Grégoire dans lequel l'on peut lire : « l'unité de l'idiome est une partie intégrante de la Révolution, et, dès lors, plus on m'opposera de difficultés, plus on me prouvera la nécessité d'obtenir des moyens pour les combattre : dut-on n'obtenir qu'un demi-succès, mieux vaudrait encore faire un peu de bien que de ne pas en faire du tout, mais répondre dans les faits c'est répondre péremptoirement et tous ceux qui ont médité comment les langues naissent, vieillissent et meurent, regarderont la réussite de l'unification comme infailible ». Ici l'unité apparaît comme garante de l'égalité des membres de la Nation.

Et enfin, l'universalité : selon une formule (de Michelet, je crois) le dieu des nations a parlé par la France. Il veut dire par là que la France, au lendemain de la Révolution, est un exemple, elle n'a pas simplement engagé, avec la création de la Nation, une logique émancipatrice à usage interne, mais elle a créé un modèle émancipateur, dont d'autres peuples doivent pouvoir s'emparer. Cette Nation doit se défendre (les soldats de l'an II magnifiés par Victor Hugo, la « Patrie en danger » dont Danton a évoqué l'importance), mais également aider les autres peuples à s'émanciper : la Nation ne doit pas se considérer comme enfermée dans un petit espace national, mais être exemplaire. Et c'est

en particulier ce que la Révolution tentera avec la mise en place de Républiques sœurs, qui vont se constituer sous la brève période du Directoire. C'est au service de cette défense de ces Républiques sœurs qu'un jeune général va s'illustrer, en particulier dans la République cisalpine, le général Bonaparte qui gagnera là ses galons de défenseur de la République... et effectuera ses premiers pas d'apprenti-dictateur!

Cette construction, de la nation issue de la révolution française, a des effets particuliers. **Elle repose d'abord sur une construction symbolique forte:** pour que les gens se reconnaissent dans la Nation, il faut qu'ils puissent l'identifier, et c'est pour cela que les révolutionnaires manifesteront un tel attachement à l'invention de symboles: la Marseillaise, le drapeau, la déclaration des droits, la devise... **Deuxième élément important, cette conception repose sur l'existence d'une rupture permettant de discerner d'un avant et d'un après,** sur l'idée qu'il y a une temporalisation de la nation. C'est d'ailleurs ce qui oppose radicalement les partisans de la nation émancipatrice aux tenants de la nation descriptive, qui parlent d'abord de la nation des ancêtres, des racines. Non pas que les révolutionnaires considèrent qu'il n'y a pas de racines, mais pour eux existent d'abord des principes, et c'est à travers ces principes et leur partage que chaque individu est capable de s'émanciper. La Nation est donc devenue l'institutrice du social et du politique, et son existence même construit la communauté politique des citoyens, dont le vote permettra d'identifier et de légitimer des représentants de la nation, qui auront pour première fonction d'élaborer la loi commune et de la voter.

Une deuxième vision de la nation émancipatrice va se greffer un peu plus tard sur la première: celle construite autour du **droit des peuples à disposer d'eux-mêmes**. La France n'était pas confrontée au départ à ce problème, c'était un vieil État, et la question de l'émancipation par rapport à une emprise impériale ne se posait pas en France. On peut même dire qu'au XIX^e siècle la question se posait à peu près partout sauf en France, soit parce que les Nations étaient divisées, soit parce qu'elles étaient opprimées. Elles pouvaient être divisées entre plusieurs empires, et elles étaient opprimées quand les empires comportaient en leur sein des réalités nationales différentes.

C'était le cas des nations constitutives de l'Empire austro-hongrois, quelles que soient les tentatives faites pour diviser les couronnes, couronne autrichienne, couronne hongroise, couronne tchèque (bohémienne à l'époque). C'était le cas de l'Empire ottoman dans ses possessions européennes comme asiatiques. Il y avait des nations divisées: comme la nation allemande et la nation italienne, lesquelles sont réparties entre différents États, et même entre différents empires. C'est qui empêche ou retarde la réalisation de l'unité italienne et de l'unité allemande. Le moment historique central de cette première affirmation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes sera la révolution de 1848, le printemps des peuples. Les succès seront inégaux et la question dominera le débat politique jusqu'à la rédaction des traités mettant un terme au premier conflit mondial.

Le deuxième moment où la Nation émancipatrice est appelée au secours du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est celui de la décolonisation. On retrouvera la même revendication, bien plus près de nous, lors de l'effondrement de l'empire soviétique, avec l'indépendance des États baltes, de la Biélorussie, de l'Ukraine, des Républiques d'Asie centrale.

Et il y a encore aujourd'hui des peuples qui rêvent d'avoir une nation, ou qui s'estiment titulaires d'une identité nationale sans pouvoir l'enclôre dans un espace territorial susceptible de la faire accéder à une pleine souveraineté. C'est le cas de la Palestine aujourd'hui.

Cette deuxième dimension émancipatrice de la nation, à travers la mise en œuvre du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, constitue un intéressant objet d'analyse. Elle nous permet d'approcher la façon dont se sont construites les identités nationales, comment elles sont apparues, se sont construites, parfois fracassées. Et je veux citer ici l'excellent livre d'Anne-Marie Thiesse, *La création des identités nationales, Europe XVIII^e-XIX^e siècles*, dans lequel elle démontre comment c'est avec des outils à peu près identiques à ceux qui avaient été forgés par les révolutionnaires français entre 1789 et 1795 que ces identités nationales se sont construites. Recherche d'une langue commune (roumain, grec moderne, norvégien, etc.), de traditions communes, de récits communs - on connaît le formidable travail conduit par les frères Grimm dans l'espace germanique, un peu moins celui de Karadzic en Yougoslavie au service de l'invention de la langue serbo-croate -, création de musiques nationales. Et à propos de ces identités nationales (je vais arriver au deuxième volet, sur la remise en cause de cette émancipation nationale) elle donne un autre exemple : certains peuples, à la différence de la France, avaient une histoire plus pauvre en héroïsmes victorieux convocables au service de l'affirmation d'une fierté nationale. A défaut, ils sont parvenus à faire des défaites subies les éléments d'un récit, et des champs de bataille sur lesquels elles ont été subies des lieux de mémoire. Ainsi en va-t-il de la Serbie, et la République tchèque d'aujourd'hui. Pour les Serbes, il s'agit de la bataille de Kosovo Polje (le champ du Merle), qui est la plus belle déculotée que la noblesse serbe ait connue. Et pour les Tchèques, c'est la bataille de la Montagne blanche, où quasiment toute la noblesse tchèque a été détruite. Le danger de ces mémoires fondées sur des défaites est qu'elles conduisent souvent à considérer ceux qui viennent interpeller le mythe ainsi créé comme des perturbateurs de la paix des morts (ceci explique la dimension exagérément affective et polémique du regard que les Serbes portent sur la question du Kosovo, sur le conflit du Kosovo, n'ayant jamais accepté que l'immigration musulmane au Kosovo conduise à leur aliéner un territoire qu'ils considéraient comme le lieu de naissance de la Serbie. Je referme cette parenthèse)

Le basculement du concept de nation : des nationalismes ouverts aux nationalismes fermés.

Cependant la nation a, après avoir nourri un nationalisme ouvert, au cours du XIX^e siècle et jusqu'à nos jours, été mise au service d'un nationalisme fermé.

Deux raisons principales peuvent être données de ce basculement, la seconde pouvant être déclinée sur trois registres différents.

La première est l'agression de la nation. Souvent, lorsqu'une nation constituée est agressée, il convient au plus vite de construire et de proposer un discours explicatif capable d'offrir une compréhension aux malheurs du temps, d'en identifier les responsables actuels ou passés. Je retiendrai comme exemple la défaite de 1870, défaite militaire de la France face à l'Allemagne où, pour la première fois depuis la Révolution, la France se trouve amputée d'une partie de son territoire donnant naissance à la nostalgie des provinces perdues et à l'élaboration d'une stratégie de revanche mais aussi de recherche de responsabilités. Deux discours contradictoires vont se développer. Le premier, celui des Républicains, consiste à dire : « C'est peut-être parce que nous n'avons pas accordé suffisamment d'importance à la défense de l'idée nationale que ce malheur nous est arrivé », d'où l'attention accordée par des républicains, Jules Ferry, Gambetta, à la mobilisation de la nation au service de la reconquête des provinces perdues, sans rien abandonner du patrimoine révolutionnaire, et l'on voit d'ailleurs que la politique de la III^e République, à bien des égards, est la réplique et l'approfondissement de ce qu'avait été la politique

conduite lors de la Révolution française, dans trois domaines essentiels : premièrement, il faut éduquer les citoyens pour leur permettre de devenir des acteurs de la République (Jules Ferry est le descendant de Condorcet et de Jean Macé) ; deuxièmement, il faut leur donner une conscience de l'obligation de défendre cette république et donc cette nation, avec la conscription en veillant à ce que cette conscience émerge depuis le plus jeune âge, avec l'épisode peu glorieux du « bataillon scolaire » inventé par Paul Bert, ministre de l'instruction publique ; troisièmement, il importe d'utiliser les grandes commémorations : centenaire de la Révolution française, et l'Exposition universelle. Tout est fait pour mettre en majesté les acquis de la Révolution. On verra également réémerger la question de la place, du statut, de l'influence de l'Église avec le réveil du combat anticlérical, et de la guerre des deux France et des deux jeunesses, qui devait se clore par le vote, le 9 décembre 1905, de la loi de séparation des Églises et de l'État. Les promesses de 1789 devenaient réalité et elles trouvaient, dans la nécessité de renforcer le sentiment républicain au service d'une politique de revanche, l'argument de leur affirmation. S'imposait une volonté de renouer la chaîne des temps, et de dire : notre nation bien qu'amputée de ces provinces perdues (mais que nous allons reconquérir), n'existe qu'au travers des principes qui ont été posés lors de la Révolution.

Mais en même temps se développe un autre discours, héritier des vieilles rancœurs contre-révolutionnaires : c'est parce que la France a failli à ses engagements, notamment à l'égard de son statut de fille aînée de l'Église, qu'elle a laissé entrer des éléments perturbateurs en son sein, qu'elle a été confrontée à l'humiliante défaite de 1870. C'est parce qu'elle a fait confiance aux juifs et il y a une immense poussée d'antisémitisme à ce moment-là. Celui qui dira le mieux la naissance de ce basculement du nationalisme est Paul Déroulède en 1901. Il n'est pas en France, mais il a rédigé un discours qu'un de ses comparses prononcera, et il y évoque un épisode survenu en 1886 à Buzenval, où, lors d'une manifestation, des drapeaux rouges apparaissent dans la foule, et il dit : nous sommes perdus, car des personnes qui construisent leur appartenance à la communauté nationale au travers d'une division de la société en classes et qui ne respectent pas les limites nationales sont les fossoyeurs de la société française. L'on assistera à un certain nombre de manifestations, au cours de la période de « l'ordre moral » qui précède l'arrivée des Républicains au pouvoir, qui confirmeront jusqu'à la caricature cette volonté à la fois de repentance et de remise en cause des acquis émancipateurs de la Nation issue de l'épisode révolutionnaire de 1789. Stigmatisation, jugement et déportation des acteurs de la Commune de Paris, érection du Sacré-Cœur dans une logique d'expiation des crimes de la Commune, développement des lieux de pèlerinage. Dans un brutal mouvement de retour en arrière, la vision que défendaient les pourfendeurs de la Révolution, Burke ou Rivarol, retrouve une troublante actualité. Y font écho les écrits de Taine ou Renan. L'agression subie par la France, l'amputation de son territoire, l'idée que la nation n'existe qu'à travers son identité issue de l'Ancien régime. En clair on retrouve là Burke et Rivarol (qui sont morts bien sûr) : ce qu'ils ont écrit pendant la Révolution retrouve une actualité. L'agression contre la nation, surtout quand elle entraîne une amputation, aboutit à un réveil du chauvinisme national, le nationalisme devient chauvin.

Autre cause, plus diverse et plus complexe, construite autour de trois occurrences, **le dépassement de la nation** qui nous ramène au débat qui, au XVIII^e siècle, opposa Voltaire et Rousseau sur les frontières et autour de la question du cosmopolitisme. Trois types de dépassements ou de tentatives de dépassement ont bousculé les certitudes construites autour de l'idée de nation et contribué à alimenter, en retour, les crispations nationalistes.

D'abord **un dépassement conceptuel**. A la fin du XIX^e siècle et surtout au lendemain de la première guerre mondiale, l'idée que le temps est venu de dépasser des enfermements nationaux, sources de crispation chauvine et de conflits, commence à trouver écho. Le bilan humain et matériel des quatre années de guerre favorise une prise de conscience. Le français Léon Bourgeois et le président américain Woodrow Wilson, dans les quatorze points qu'il développe dans son discours devant le Congrès des États-Unis le 8 janvier 1918, seront les principaux acteurs de cette prise de conscience et de sa mise en œuvre. Le 14^e point évoqué par le Président américain est le plus original. Il indique qu'« une association générale des nations doit être constituée sous des alliances spécifiques ayant pour objet d'offrir des garanties mutuelles d'indépendance politique et d'intégrité territoriale aux petits comme aux grands États ». Lors de la négociation du Traité de Versailles, seuls quatre points seront retenus, dont le plus important, la création d'une Société des Nations. Le refus des États-Unis de ratifier le traité et le réveil de tensions nationalistes limitera l'action de la SDN, mais son existence même change la logique qui avait été à l'œuvre tout au long du XIX^e siècle. La Nation peut rencontrer une alternative, elle peut être bridée dans son libre développement par les engagements internationaux qu'elle est amenée à prendre. La création de l'ONU au lendemain du deuxième conflit mondial, puis les tentatives de structuration continentale, en Europe, mais aussi en Amérique latine ou dans l'Afrique subsaharienne, prolongent et amplifient ce mouvement de déterritorialisation de la nation. Les plus radicaux des nationalistes vont voir, ce multilatéralisme qui naît avec les principes posés par Wilson, une atteinte à la souveraineté nationale : l'on n'est plus chez soi, on ne peut plus faire ce qu'on veut chez soi, on ne peut même plus faire la guerre à son voisin car la guerre est déclarée hors la loi. Alors s'il y a un bout de frontière dont on considère qu'il n'est pas conforme aux « frontières naturelles » (concept largement débattu au XIX^e siècle), comment fait-on ? Et la question se pose encore aujourd'hui, où l'on voit Poutine ou Trump s'opposer à l'ONU, comme les Empires centraux s'étaient opposés à la SDN entre les deux guerres.

Deuxième dépassement, le dépassement idéologique. Il est ancien mais prend une dimension radicale avec l'internationalisme marxiste, notamment après la victoire de la Révolution d'Octobre en Russie. Trotski défendra, contre Staline, l'idée d'une révolution internationale. Cette conviction s'est considérablement émoussée de nos jours, mais elle a fait des ravages avec les interventions cubaines en Afrique, par exemple, dans les années 60-70.

Et enfin il y a le dépassement par le marché, avec la mondialisation marchande. Ses effets sont connus : l'affaiblissement des États-nations en tant que pourvoyeurs d'une sociabilité protectrice fondée sur l'intérêt général, recul des services publics, marchandisation généralisée des prestations, etc.

Les conséquences de ce basculement sont nombreuses. La première, et non la moindre, est la recherche d'une protection, d'un recours, d'une assurance, d'une identité assurante parce que construite dans une proximité revendiquée. Face au grand large des échanges économique, face au cynisme d'acteurs économiques transnationaux, l'idée de trouver refuge dans une ressemblance fantasmée tient souvent lieu de réponse. S'opère un retournement chauvin, associé à l'identification d'ennemis extérieurs et leurs complices intérieurs. On retrouve Charles Maurras, qui parlait des quatre états confédérés, alliés pour abattre la nation de l'intérieur : les juifs, les protestants, les francs-maçons et les métèques (le vocabulaire n'a pas beaucoup changé depuis !), et l'idée que la nation devait être nettoyée de ce qui, en son sein, est de nature à la pervertir que la nation doit se refermer sur elle-même. C'est dans ce contexte que va éclater l'affaire Dreyfus, qui est

au fond un affrontement entre les deux nationalismes, celui des Républicains, ouvert, et celui, fermé, des Barrès, Maurras et leurs amis. Il y a donc un retournement chauvin. Et, troisième élément, l'apparition d'une dialectique de l'unité et de l'identité. Je vous ai dit tout à l'heure que l'unité faisait partie de la logique nationale, mais l'unité mise au service d'une logique émancipatrice : on crée un socle unique, afin que chacun soit libre et égal à ses semblables et se sente tel. Et là, on passe doucement d'un débat sur l'unité nationale à un débat sur l'identité nationale. Or l'identité n'est pas l'unité, c'est même son contraire, elle est basée sur un nettoyage intérieur de la nation pour enlever tout ce qui est de nature affecter cette identité. (vous vous souvenez qu'il y a eu récemment en France un grand débat sur l'identité nationale... qui, bizarrement, s'est terminé par un débat sur l'Islam, ce n'était pas accidentel, me semble-t-il !)

Deux exemples de ce basculement.

Le premier exemple concerne la Yougoslavie et son éclatement. Lorsque les Slovènes, les Croates, les Serbes, les Monténégrins, les Macédoniens... ont décidé de mettre un terme à l'existence de la Yougoslavie, leur première démarche a consisté à construire les instruments d'affirmation de leur identité, fusse de façon brutale en ayant recours à la purification ethnique, en adoptant des logiques génocidaires. Et pourtant vu ; de l'extérieur, comme c'est étrange : qu'est-ce qui ressemble ethniquement plus à un Croate qu'un Serbe ? Excepté que l'un est orthodoxe, et l'autre catholique (et qu'en Bosnie il y a une forte proportion de musulmans). Et on a vu les Églises concernées se mettre au service de cette démarche identitaire. Cette démarche s'est complétée d'une purification linguistique. J'ai évoqué Karadzic (homonyme du criminel contre l'humanité) qui, à la fin du XIX^e siècle, avait inventé une langue serbo-croate qui pouvait s'écrire en cyrillique pour les Serbes et en caractères latins pour les Croates. Or depuis 1991, tout est fait pour distinguer le serbe et le croate, les règles grammaticales sont différentes, et la terminologie utilisée pour désigner des choses très quotidiennes en Serbie ou en Croatie sont des termes différents. Et en Bosnie-Herzégovine, ils ont gardé la vieille langue serbo-croate (qui devient ainsi une troisième langue) en essayant de valoriser, avec quelques difficultés, ce qui leur reste d'unité. Cet exemple montre comment l'identité déconstruit l'unité.

Mon deuxième exemple concerne la France d'aujourd'hui.

En commençant, je vous ai indiqué qu'en France toutes les ressources utiles avaient été mobilisées afin de favoriser la possibilité, pour toute personne résidant en France, d'accéder à la nationalité française et de se sentir acteur de la nation française : cela s'appelle l'intégration. Elle reposait sur un certain nombre d'institutions et de mécanismes : l'école républicaine, le service national, l'usine, le syndicat. Les temps ont changé et les vieux mécanismes intégrateurs semblent avoir perdu de leur capacité à générer un sentiment de commune appartenance et l'idée d'unité nationale a conduit des forces politiques, clairement héritières des nationalismes fermés d'hier, toujours antisémites mais désormais islamophobes, antirépublicaines, nostalgiques de la collaboration et de la colonisation, à construire un discours de l'identité nationale, substituant à l'unité civique et à l'universalité juridique, le concept d'identité ethnique et culturelle. Des forces politiques revendiquant une filiation républicaine n'ont pas hésité à leur emboîter le pas. La ruse a consisté à s'emparer d'un certain nombre des principes républicains pour en subvertir la signification et les muer en concepts chargés d'une fonction identitaire comme le principe de laïcité.

L'intensification du débat, autour, principalement, de la pratique du culte musulman et de sa visibilité, s'est, en effet, accompagnée de la découverte des vertus de la laïcité par des forces politiques qui, jusqu'alors s'en étaient tenues éloignées, certaines d'entre elles développant un discours clairement antirépublicain. Aux mouvements laïques traditionnels, venaient se mêler des laïques du lendemain, qui voyaient dans un principe, dont ils ne cessaient de contester certaines des applications et démentaient, dans leur discours, la faculté émancipatrice, l'instrument qui leur permettraient d'exorciser les peurs qu'ils ressentaient face aux évolutions qui traversaient la société française. Alors que les concepteurs de la laïcité luttèrent contre le pouvoir de l'Église catholique, tout en garantissant aux catholiques, comme aux pratiquants d'autres religions, la liberté d'exercer leur culte, les laïques du lendemain concentrent leurs attaques sur la seule pratique du culte musulman. Ces néo-laïques, nostalgique d'une identité fantasmée de la société française, inscrits dans une posture clairement réactionnaire, se divisent en deux catégories, les tenants d'une « catho-laïcité » d'abord, pour reprendre la formule d'un pasteur protestant, les laïques identitaires, en second lieu.

Les tenants d'une catho-laïcité, pour qui l'émergence d'un ordre public laïque, articulé autour d'une neutralité confessionnelle de l'État, ne pouvait se concevoir indépendamment d'une référence aux racines chrétiennes de l'identité française, ont reçu un concours de la principale autorité de l'État en la personne en l'ancien Président de la République, Nicolas Sarkozy, qui, dans le discours du Latran puis, dans une intervention au Puy en Velay, au mois de mars 2011, a pensé pouvoir confirmer le statut de « fille aînée de l'Église » de la France. Dans le premier de ces discours, prononcé le 21 décembre 2007 dans la Salle de la Signature du Palais du Latran, à l'occasion de la remise du titre de chanoine d'honneur du Latran, outre la référence aux outrages qu'aurait subis l'Église catholique en 1905, Nicolas Sarkozy affirmait que « dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur (...) parce que lui manquera toujours la radicalité du sacrifice de sa vie et le charisme d'un engagement porté par l'espérance ». Cette récusation de l'aptitude de l'instituteur à dire mieux et plus sûrement ce que doivent être les canons moraux d'un comportement social, Adolphe Thiers l'avait déjà exprimé, en 1850, lors du débat sur la loi Falloux. La laïcité était sommée de devenir « positive », façon de dire qu'elle ne l'avait pas été jusque-là. Certes la France est un pays de culture catholique, son calendrier, le choix de la plupart de ses jours fériés en atteste. Mais l'on ne saurait confondre références culturelles et emprise confessionnelle d'une Église. La laïcité ne s'est pas construite contre la religion catholique, elle s'est limitée, mais là est l'essentiel, à poser des limites à la puissance sociale des Églises et, notamment, à celle de l'Église catholique.

Les laïques identitaires, tout en feignant de s'affranchir de toute référence religieuse et au prétexte de lutter contre les communautarismes, voudraient faire du principe dont ils se réclament, l'instrument de sauvegarde d'une identité fantasmée de la France. Tout ce qui, visiblement heurte leur regard est sommé de disparaître. Initiateurs des « apéros vin et saucisson » ou des « soupes au cochon », pour eux, l'ennemi c'est la religion musulmane et les pratiques, vestimentaires, culturelles ou alimentaires de ses adeptes. Pour eux, la qualité de français se juge plus aux comportements que l'on adopte qu'au partage de valeurs communes. Alors que l'essentiel des mosquées existantes ne disposent pas de minarets, ils font de leur érection un thème de campagne. Prières de rues, voiles intégraux ou non, parfois simple apparence, constituent autant de prétexte à mobilisation.

Sous l'influence de ces nouveaux courants, la laïcité cesse d'être un outil d'émancipation et un principe de liberté, pour se transformer en instrument permettant de purger l'univers visible de ce qui blesse leur regard. L'ordre public tend à se réduire à un moyen d'assurer la sauvegarde d'une identité nationale refermée sur elle-même, exclusive de toute influence qui la viendrait pervertir, méfiante et parfois résolument hostile à toute immigration qui ne ferait pas acte de capitulation devant la pauvre mémoire d'un universel sans autre imagination que la répétition de ce qui le rend si banalement singulier. Le débat, engagé en 2009 sur l'identité nationale, finalement converti en une réflexion sur la question de l'Islam, en a offert la navrante illustration. Cette inflexion idéologique, cette instrumentalisation du principe de laïcité, mais aussi la nécessité de prendre en compte la réalité multiculturelle qui caractérise désormais la France, a suscité l'éclosion de débats sémantiques. Ainsi vit-on fleurir les notions de nouvelle laïcité, de laïcité ouverte, de laïcité plurielle, de laïcité tolérante, puis, plus récemment de laïcité positive. Comme si la laïcité, jusque-là, s'était révélée archaïque, fermée, monolithique, intolérante ou négative.

Mais sous l'influence de ces nouveaux courants, la nation républicaine cesse d'être un espace d'émancipation, un lieu d'émergence de la liberté, pour devenir un espace de conformisme, de conformation. Et tout autre comportement est considéré comme devant faire acte de capitulation devant cette identité ou ce roman national. Et cette démarche connaît un mouvement croissant d'adhésions qui imposent de réfléchir à la construction d'une réponse. Avant d'ouvrir le débat, je souhaite ouvrir quelques pistes de réflexion.

Comment résister à la dérive nationaliste ?

Il convient d'abord de ne pas se laisser impressionner par les mots. Trop souvent, ils deviennent ce que désirent en faire ceux qui les utilisent. Trop souvent souillés dans leurs arrières-cuisines idéologiques qui les conduisent à tenter de doter d'un habillage attirant les réalités repoussantes qui constituent l'ordinaire de leur programme : les modernes nationalistes tentent souvent de s'affranchir de la tunique de Nessus que représente le qualificatif de nationaliste. Ainsi en va-t-il du tout récent changement de vocabulaire que l'on constate dans le discours du Front national. Ce sont dorénavant des « patriotes » : ce n'est pas neutre (et, comme disait Camus, mal nommer les choses, c'est ajouter aux malheurs du monde !). La nation, ce n'est pas la patrie, où plus exactement le nationalisme, ce n'est pas le patriotisme. on connaît le célèbre aphorisme de Romain Gary : « le patriotisme, c'est aimer son pays, le nationalisme c'est détester celui des autres » ! Et c'est ce qui aujourd'hui se joue : oui, il faut manifester son intérêt pour la nation à laquelle on appartient, oui il faut être attentif à la patrie dans laquelle on se trouve. Pour citer Jaurès : « un peu d'internationalisme éloigne de la patrie, beaucoup d'internationalisme y ramène. Un peu de patriotisme éloigne de l'internationale, beaucoup de patriotisme y ramène ». Oui la question des mots est importante, et je pense qu'aujourd'hui nous avons l'obligation à redonner aux termes de nation et de patrie la signification initiale qui était la leur, en rappelant notamment que le patriotisme est civique, qu'il mobilise le citoyen dans sa loyauté mais aussi dans son esprit critique, qu'il soumet le gouvernement à la critique du public, alors que le nationalisme, en jouant sur la force contraignante du déterminisme social et culturel, en imposant une vision identitaire de la nation et en stérilisant l'esprit critique qualifié de menace pour la communauté, pousse au conformisme, à la massification et à la démission de la raison. le patriotisme dont se prévaut le Front

national n'a rien de patriote, il n'est qu'une ruse de vocabulaire destiné à faire oublier le nationalisme xénophobe qui anime sa pensée. Il y a, me semble-t-il, une première démarche à conduire, celle de clarification des mots et de leur usage.

Deuxième démarche à conduire, la nécessité de retrouver un lien fort entre communauté nationale et communauté civique, en considérant que l'appartenance à la nation est constitutive de l'engagement civique. C'est parce que j'appartiens à la nation que j'ai la capacité, par mon statut de citoyen, de contribuer à déterminer ce qui me paraît souhaitable pour la nation. Il importe donc d'opérer une vraie dissociation (que ne fait naturellement pas le discours nationaliste) entre les éléments culturels, qui nous appartiennent, et les éléments d'engagement civique que nous construisons ensemble.

Troisième élément, la nation n'est jamais attributive d'une identité : si elle peut permettre à chacun d'obtenir une identité au sens juridique du terme (que l'on peut souhaiter la plus large possible) cette identité ne repose pas sur l'identité culturelle ou religieuse que chacun peut revendiquer. On est citoyen parce qu'on décide de l'être, qu'on a choisi de participer à la vie et à la détermination démocratique du destin de la Nation à laquelle l'on appartient et qui nous appartient. Et ce choix repose sur la capacité à s'abstraire de ses appartenances, et surtout de considérer que l'appartenance des autres est une des composantes de leur dignité et que, en soi, elle ne constitue pas un obstacle à leur participation à la communauté civique.

Dernière nécessité, il faut que nous parvenions à nous départir de la myopie qu'induit une référence, parfois simplement incantatoire, à un universalisme dont il convient de sauvegarder les vertus en le dépouillant de son orgueil. De la même façon, nous devons éviter de tomber dans une paresse relativiste. La paresse relativiste, c'est considérer que tout se vaut, que toutes les cultures sont égales, et qu'à la limite, l'important est que chacun s'y retrouve, ce qui fait bien entendu le lit du communautarisme. Et l'orgueil universaliste, c'est dire que, les valeurs que l'on défend étant universelles, tout le monde doit les partager. Je pense que, dans l'un et l'autre cas, il y a danger. Dans l'universalisme, il y a un danger d'impérialisme : selon la formule de Jacques Derrida, notre universalisme est une mythologie blanche (au sens ethnique du mot) : elle est née en Europe, elle est hétérosexuelle, elle identifie un mode particulier de socialisation. Certes, on ne va pas jeter cet universalisme, mais il faut le regarder, à la façon de Jean Jaurès, comme cette lumière qui éclaire le chemin sombre qui mène à la justice. L'universalisme est un projet, ce n'est pas un état, c'est ce qui nous fait nous mouvoir. A l'inverse, le relativisme ne nous dit rien de ce qui nous fait vivre ensemble et nous supporter. Cela ne veut pas dire qu'il faille trouver une réponse clés-en-mains. Cela ne veut pas dire qu'il faille nier les appartenances, nier les identités, mais à condition de conserver l'intelligence de comprendre ce qu'est une identité et à quoi elle sert, ce que se gardent bien d'envisager les identitaires. Paul Ricoeur en propose une définition, duale mais insécable : l'identité, c'est ipséité et mêmeté, c'est être soi-même et être semblable, sans que le fait d'être soi-même soit de nature à interdire d'être semblable, donc égal en droit par rapport aux autres. Nous devons apprendre à sortir des postures. Confrontés au basculement conceptuel qui affecte l'idée de Nation en la fourvoyant en un nationalisme xénophobe, les réponses articulées doivent constamment être attentives à lier la question de la nation à la question sociale, centrées sur le constat du lien qui existe entre le renforcement des revendications rassurantes d'appartenance, notamment culturelle ou religieuse, et le sentiment de discrimination ou d'abandon social.

Conclusion

En conclusion, j'évoquerai un dernier philosophe qui nous ramène à la possibilité de rapprocher relativisme et universalisme: François Jullien. Son parcours a le mérite de l'originalité. Tout à la fois sinologue et spécialiste de philosophie grecque, connaisseur de Parménide et de Confucius, il a été nommé sur la chaire de l'altérité de l'EHESS. Je me limiterai à évoquer la leçon inaugurale qu'il a prononcé et qui s'intitule *L'écart et l'entre*. Pour lui, une société qui n'est pas plurielle est condamnée à mourir par endogamie, on s'y marie entre cousins..., alors que, dans une société plurielle, chacun doit considérer qu'il est légitime à être une ressource de sens, chacun doit considérer que ce qui lui appartient comme identité, qui construit son ipséité, sa dignité d'homme, il doit le donner en partage, dans le cadre de cet espace assez incertain que l'on appelle le commun, ce que nous bâtissons à partir de ce que nous sommes, éclairés vraisemblablement par l'universel mais sans avoir rien abandonné de ce qui nous construit, en considérant que ce qui nous construit n'a d'intérêt qu'à partir du moment où cela constitue une pierre apportée à la constitution d'une communauté nationale, pourvoyeuse d'une égalité en droits, unie sur les principes et sur les combats, mais qui sait qu'elle est le produit de la diversité de ce qui la construit.

Débat

Un participant - Je voudrais parler d'une anomalie, les apatrides, ces émigrés arrivés en grand nombre en France avant la guerre, chassés de leur pays par les régimes fascistes, et dont les enfants ont dû attendre d'avoir 18 ans pour pouvoir choisir d'être Français, ce qui a été une contrainte mal ressentie durant toute leur enfance, sur le plan matériel (ils n'avaient pas droit aux bourses, ni à l'enseignement supérieur) et sur le plan moral: ils étaient des citoyens de seconde zone! Et il a fallu attendre, me semble-t-il, les années 60 pour que leur situation soit enfin régularisée.

Et deuxième remarque, je suis contre le fait de permettre à des gens d'avoir une double nationalité, car pour moi cela ne se partage pas!

Jean-Michel Ducomte - La question de la nationalité est la marque d'un lien à la nation, le lien le plus fort car la citoyenneté est conditionnée à l'acquisition (ou la possession) de la nationalité. Lorsqu'on regarde l'histoire française de la nationalité (la loi a changé des dizaines de fois, ce qui rend la comparaison avec la conception allemande difficile!) on s'aperçoit que, pendant très longtemps, parmi les personnes qui venaient en France (vous avez parlé de ceux qui avaient fait acte de volonté pour s'agréger à la nation), certains, pour des raisons tout aussi légitimes, (comme de nombreux réfugiés espagnols), ne faisaient pas cet acte. Ces personnes se considéraient toujours comme Espagnols, même s'ils aimaient la France qui les avait accueillis (pas toujours de façon très honorable, mais ils l'avaient un peu oublié), et ils attendaient que Franco soit parti, vaincu

ou mort, pour revenir en Espagne. Ce qu'ils ont fait d'ailleurs à la mort de Franco. Mais la plupart sont revenus au bout de quelques mois, et ont alors demandé la nationalité française, car ils s'étaient rendus compte que ce n'était pas seulement leur imaginaire qui construisait leur rapport à la citoyenneté et à la nationalité, et qu'ils avaient perdu beaucoup de temps, car ils auraient pu participer au destin de la république française par leur vote, et qu'il était donc dommage d'avoir entretenu un fantasme national qui n'existait plus!

Sur la double nationalité, c'est un peu compliqué, et quantité de personnes ne savent pas qu'elles disposent d'une double nationalité. Le droit international permet la double nationalité, et leur pays d'origine ne leur permet pas de renoncer à leur nationalité d'origine, qu'ils doivent donc garder même s'ils n'en sont pas conscients! Ce qui est gênant, c'est la double nationalité revendiquée, avoir un pied ici et un pied ailleurs, je vote dans mon pays d'origine et dans mon pays de résidence... Alors certains défendent l'idée que lutter radicalement contre cette double nationalité peut parfois poser problème: notamment pour des binationaux qui risqueraient de devenir apatrides si leur pays d'accueil venait à les déchoir de leur nouvelle nationalité (c'est pourquoi je me suis opposé vigoureusement à l'idée de déchéance de nationalité): souvenez-vous que le gouvernement de Vichy a dénaturé des gens qui avaient, entre 1927 et 1940, acquis la nationalité française et dont beaucoup sont alors devenus apatrides. Il faut ici avoir une démarche plus de conviction que de contraintes, en défendant l'idée que l'accès à la nationalité est un droit riche en potentialités pour celui qui accède, mais que cela induit un certain nombre de devoirs, particulièrement un devoir de fidélité à la nation ou à la patrie à laquelle on appartient.

Un participant - Le progrès technique, particulièrement en matière de communication, ne change-t-il pas la donne? Jadis, les gens étaient peu informés, et la patrie n'était qu'une vague extension de l'environnement local. Puis il y a eu la mondialisation, l'ouverture, l'accès au monde entier (qui est souvent effrayant): alors la montée du nationalisme n'est-elle pas l'expression d'une peur face à cette mondialisation?

Jean-Michel Ducomte - Sur le principe vous avez peut-être raison, mais le progrès technique est aussi un facteur d'émancipation. Condorcet, et dans son « *Tableau des progrès de l'esprit humain* », nous dit que l'humanité deviendra libre et émancipée lorsqu'elle acceptera d'entrer dans la voie du progrès, particulièrement le progrès technique. Il est sûr que le paysan analphabète, sur son petit lopin seigneurial, n'est pas intéressé (parce que non informé) sur ce qui se joue dans la capitale. Il s'agrége à la collectivité à travers la croyance, la soumission à la foi religieuse qui tricote sa relation aux autres, il se soumet au seigneur parce que c'est obligatoire, que cela fait partie de l'arsenal de ce qui lui est enseigné. A l'inverse, me semble-t-il, le progrès technique est émancipateur des frontières aujourd'hui, il fragilise ou casse ces frontières, qui existent encore, bien sûr, mais qui ont perdu leur caractère rassurant: les nouveaux modes de communication et de circulation des biens, les délocalisations, font que la richesse peut partir d'ici et aller ailleurs. Et paradoxalement le nationalisme et le communautarisme peuvent y trouver argument. Pour les nationalistes (et c'est le discours d'extrême-droite partout en Europe) il faut revenir dans le giron protecteur de la nation, mais beaucoup n'y croient pas, ils ont bien compris que l'État ne les protégerait plus, et ils ont la tentation de se réfugier dans une logique communautaire, en essayant de se trouver « au chaud » au plus près de chez eux, d'où l'importance des identités à la fois de consolation et meurtrières, car celui qui vient chez moi me dérange. Le paradoxe aujourd'hui est que l'État-nation est

menacé à la fois du dehors et du dedans. Alors certes les nationalistes développent leur discours, mais il n'est accepté par ceux qui l'entendent que s'ils promettent de chasser ceux qui perturbent. Le débat sur les migrants a été lumineux là-dessus : ils viennent manger le pain des Français (on croirait le sketch de Fernand Reynaud). Mais on s'est aperçu qu'il y avait d'autres étrangers que les migrants, et donc que le nationalisme ne peut pas s'affirmer sans une logique de purification. C'est la nation endogamique, le pire des nationalismes, celui qui a été à l'œuvre dans les années 1890 et a débouché sur l'affaire Dreyfus, celui des années 30 qui a débouché sur le nazisme, et c'est celui des années 2010. Avec cette idée de l'ennemi intérieur, celui qui est installé, qui a fait souche, qui, drame absolu, est Français. Pourquoi les musulmans posent-ils problème aujourd'hui alors qu'ils n'en posaient pas jusqu'aux années 70 ? Parce qu'ils sont Français : les musulmans en France sont des musulmans de France. Il y a d'autres raisons bien sûr, mais cela veut dire que, lorsqu'on devient Français, on est fondé à revendiquer le bénéfice de l'égalité républicaine. On a assisté à des revendications identitaires des « troisièmes générations » qui disent : on m'a expliqué que j'étais Français, que j'avais les mêmes droits, la même dignité, mais je ne vois rien arriver...

Je vais vous donner un exemple tiré de la lecture d'une thèse, à l'occasion de l'attribution du Prix de la Recherche du Journal Le Monde. Celle-ci, réalisée par un étudiant en sociologie de l'université de Nanterre, s'attachait à analyser l'évolution dans le temps des stratégies adaptatives de la communauté musulmane de Nanterre. Il constatait que les premières générations n'avaient pas posé de problème, jusqu'aux années 70 : c'était avant le regroupement familial, la pratique religieuse était peu assidue et peu apparente (l'Islam des caves), elle était invisible. A partir du milieu des années 1970 intervient le regroupement familial, arrivée de nombreuses femmes et reproduction du modèle familial et culturel du pays d'origine, et la naissance, dans ces familles, d'enfants de nationalité française. Cela se passe à peu près calmement jusqu'à la 3^e génération qui commence à revendiquer en disant : où est la promesse de l'égalité républicaine (vrai ou faux, c'était leur ressenti). Et Edgar Morin, qui présidait le jury de déclarer, comme une boutade : cette thèse montre comment les Arabes sont devenus musulmans ! Et je lui ai dit qu'il avait raison, au fond, car au départ, ils étaient identifiés par leur origine géographique, comme des arabes, ils venaient d'Afrique du nord, et ce n'est qu'ensuite qu'ils ont acquis cette identité musulmane qui était pour eux une façon de s'affirmer et d'exister. La conclusion de la thèse était cependant plutôt rassurante : Nanterre a été une ville communiste, et les choses se sont plutôt bien passées car on a assisté à une sorte de jonction entre la culture communiste et la culture musulmane au service de la résolution des problèmes sociaux, chacun avec ses moyens. La boutade d'Edgard Morin est très éclairante : l'émergence d'une posture identitaire est souvent révélatrice d'un mal-être et chacun essaie de trouver près de lui ce qui lui permet de s'affirmer, et ne pas le prendre en considération (parmi d'autres facteurs bien sûr), c'est commettre une erreur d'approche assez considérable.

Un participant - Je pense qu'il faut analyser de près ce qui s'est passé pendant les 30 glorieuses en France, et la conception qu'en ont tirée les Français, après cette période, de l'idée de nation et l'idéal collectif républicain. On a privilégié l'approche individualiste (même à travers des mouvements collectifs comme le féminisme), et le progrès matériel, l'augmentation du pouvoir d'achat, le fait que le plus grand nombre est enfin sorti d'une condition de vie précaire, a entraîné l'affaiblissement notable des grandes forces (syndicats, parti communiste) : les Français n'avaient plus du tout le même rapport à

l'idéal républicain. A cela s'est ajouté aujourd'hui la crise économique, qui a détruit de nombreux liens sociaux (vous disiez tout à l'heure que l'usine était un lieu d'intégration, mais aujourd'hui les usines ferment...), avec le chômage qui touche massivement le monde ouvrier, et qui rend très difficile l'intégration. Un autre lieu fort d'intégration, quoi qu'on ait pu en dire, était le service militaire, qui réalisait un certain brassage des populations de jeunes : on l'a supprimé ! Sans rien mettre à la place ! On pourrait multiplier les exemples. Donc, en même temps que les Français ont perdu leur adhésion à un imaginaire républicain qui était essentiel et qui imposait des règles communes d'existence en société, on voit apparaître une revendication de liberté individuelle absolue qui semble seule à même de permettre l'affirmation de soi. Et toute exigence d'action collective apparaît même suspecte !

Jean-Michel Ducomte - Je suis assez d'accord avec vous, et je voudrais juste rappeler l'importance, également, de la mondialisation (terme dont je me méfie, car il est très polysémique). Et il faudra réfléchir au fait que ce fameux imaginaire républicain, pour reprendre l'expression de Taguieff, était « futuro-centré », il y avait une ligne d'horizon, une ligne d'émancipation. Or aujourd'hui l'on assiste à un effondrement du temps politique qui fait que la ligne d'horizon n'est plus celle de l'avenir, c'est le devant des chaussures ! Je pense que cet effondrement du temps politique est un facteur redoutable d'éparpillement de tout imaginaire, cet imaginaire qui, pour l'essentiel, est ce qui fait rêver et aussi avancer. Nous sommes confrontés à cette difficulté de rallumer le « moteur de la pensée progressiste », et cela me renvoie à mon cher Condorcet, dont les fulgurances mais aussi les analyses parfaitement rationnelles présentées dans ses *Tableaux des progrès de l'esprit humain*, mériteraient d'être reconvoquées dans le débat public.

Un participant - C'est Taguieff qui parle très justement du présentisme, la mort du futur comme espérance ou objectif pour des actions à entreprendre. Et pour revenir à la mondialisation, financière et aussi culturelle, on voit à quel point les politiques sont soumis à cet ordre mondial : comment les citoyens peuvent-ils se projeter dans des hommes qui n'ont plus aucune perspective, mais uniquement des soucis d'immédiateté, de rentabilité, d'efficacité.

Un participant - Je voudrais reparler d'Europe et de mondialisation. Jadis (il n'y a pas si longtemps) quand on était de gauche, on parlait d'internationalisme, et ça faisait peur au bourgeois (et vous avez cité les paroles célèbres de Jaurès sur l'internationalisme tout à l'heure). Il y avait là l'idée que la paix pouvait advenir dans un monde où les nations continueraient d'exister et décideraient (grâce à la pression de leurs citoyens) de surmonter leurs divergences pour cohabiter pacifiquement. L'internationalisme a disparu des discours (la disparition de l'URSS a été le coup final porté à cette pensée) et on a vu surgir le concept de mondialisation, basé sur l'idée d'un marché mondial et sans limite. C'est dans ce contexte que s'est créé l'Europe, sur l'idée que, dans un monde ouvert, il fallait se regrouper entre gens porteurs de valeurs proches, pour garantir la paix sur ce territoire et assurer une certaine sécurité dans le monde dangereux qui nous entoure. Or aujourd'hui les gens constatent qu'il n'en est rien, et que l'Europe est devenue le cheval de Troie du grand capitalisme international, des grandes puissances financières et bancaires, des grands monopoles industriels, qui trouvent via les structures bruxelloises des outils pour imposer leurs objectifs et leurs intérêts aux nations et aux peuples de l'Europe. Il n'est donc pas étonnant qu'il y ait aujourd'hui un rejet assez fort de cette conception de l'Europe qui a oublié de défendre nos valeurs, un sentiment de trahison

qui pousse les gens vers ceux qui tiennent des discours nationalistes. Alors, plutôt que de faire la leçon aux gens, et même de les culpabiliser quand ils se permettent de critiquer l'Europe (ce fut le discours des « élites » lors du référendum de 2005!), il vaudrait mieux entreprendre un effort salubre de remise en cause des structures et des politiques de l'UE, et de réforme de l'Europe pour la mettre au service de ses peuples. Mais ce n'est hélas pas le chemin qui est pris aujourd'hui, quand on voit qui est désigné comme président de l'Assemblée européenne, quand on voit l'ancien Président de la Commission de Bruxelles aller pantoufler dans une grande banque dont les magouilles ont été à l'origine de la crise de 2008..., il y a tout un ensemble de signaux (appuyé par le gouvernement de Madame Merkel) qui vont plutôt dans le sens d'une aggravation de la situation. Alors il ne faut pas s'étonner quand, devant un tel aveuglement et un tel mépris, les gens se tournent vers les eurosceptiques les plus virulents et les nationalistes les plus extrêmes qui se nourrissent de l'incapacité de nos politiciens à afficher un minimum de courage pour exiger une autre Europe!

Jean-Michel Ducomte - Je ne peux que souscrire à votre analyse. Le 24 janvier dernier, j'étais à Bruxelles pour faire une conférence sur les populismes en Europe, qui se nourrissent des difficultés de l'Europe. Je pense que ce qui se joue en Europe est très grave: elle est victime non seulement de la globalisation et de son statut évident de cheval de Troie du marché mondial, elle est victime du refus initial de ceux qui l'ont conçue d'en faire un outil permettant de dépasser les difficultés. Le mécanisme de la supranationalité telle qu'elle a été définie par Jean Monnet à l'époque, est un crime contre l'intelligence. Je vais évoquer un passage d'un essai que je viens de consacrer à la question européenne: les concepteurs de l'Europe communautaire (je laisse de côté le Conseil de l'Europe, qui me paraît une bonne chose) parmi lesquels Jean Monnet, l'inspirateur de la déclaration du 9 mai 1950 dans le salon de l'Horloge du Quai d'Orsay, sont inspirés par des anciens de l'école des cadres d'Uriage² pour l'essentiel, héritiers eux-mêmes de la pensée des non-conformistes des années 30, qui considéraient que la compétence technique était plus importante que la légitimité démocratique. Et tout le système fonctionne sur cette base. Pourquoi n'ont-ils pas transféré les compétences régaliennes (fiscalité, défense nationale, politique étrangère...), choses qui ont du sens au regard de la nation et de la patrie: c'est qu'ils étaient des adversaires de la nation, de la patrie, de l'État en général, c'étaient des anti-étatistes. Et nous vivons aujourd'hui les conséquences de cette hérésie. L'exemple type, c'est l'euro. Si on avait expliqué il y a 50 ans à des économistes qu'on allait faire une monnaie sans se donner les moyens de conduire une politique économique, sociale et fiscale commune, ils vous auraient ri au nez, car c'est inconcevable. Or nous vivons sur cet inconcevable aujourd'hui.

Par contre il y a heureusement des possibilités de rebond: je pense (c'est peut-être le mot qui fâche) que l'Europe n'existera que si elle devient fédérale, réellement fédérale (mais pas à 27 États, bien sûr). On voit qu'aujourd'hui, on a déjà réussi à faire du « fédéra-

2 L'École des cadres d'Uriage est une institution française créée sous le régime de Vichy par le capitaine de cavalerie Pierre Dunoyer de Segonzac. C'est une des trois écoles nationales de cadres créées par le régime de Vichy. Elle a pour but de former les nouvelles élites françaises dans le cadre de la Révolution nationale. Fondée en septembre 1940, elle est fermée officiellement en décembre 1942 après la publication d'un décret par Pierre Laval. Le regard porté sur l'école est ambivalent. En effet, si les personnels de l'école ont été d'abord fidèles au maréchal Pétain, ils n'ont pas pour autant hésité à critiquer ensuite l'attitude collaborationniste du pouvoir avec l'Allemagne nazie jusqu'à s'engager, pour certains d'entre eux, dans la Résistance active. À la Libération, beaucoup d'élèves et de formateurs d'Uriage occuperont des postes à responsabilité. Hubert Beuve-Mery fonde Le Monde en 1944. Joffre Dumazedier s'attelle à co-fonder en 1945 le mouvement national et indépendant d'éducation populaire Peuple Et Culture et devient un universitaire reconnu (sociologie des loisirs), Yves Robert obtient sa notoriété du cinéma, Jean-Marie Domenach anime la revue Esprit.

lisme rampant », et on a réussi par exemple, à travers l'unification allemande, à faire entrer subrepticement un État extérieur à l'espace européen dans l'Europe, l'Allemagne de l'Est. L'Allemagne est sortie grandie de cette unification, et il faudrait y réfléchir. Il y a là un précédent qui mérite réflexion. Mais il faut au préalable dénoncer tous les errements actuels, Baroso qui va intégrer la banque Goldman-Sachs, Junker qui est le « tôlier » d'un paradis fiscal... Il faut donc se battre pour l'Europe, non pas pour sauver des meubles qui sont vermoulus, mais pour refonder l'Europe, qui pourrait être quelque chose de fabuleux. Que les pays qui la composent se mettent d'accord pour vivre en paix après des siècles de guerres intestines, c'est formidable. Mais le mouvement fédéraliste, aujourd'hui est inexistant, car il a partie liée avec Jean Monnet. Il faut que les grands partis républicains s'emparent de la question européenne pour la traiter comme une question nationale. Je suis effaré du débat actuel en France, dans le cadre de la présidentielle, où le sujet est peu abordé, et où ceux qui veulent refonder l'Europe menacent de se replier sur la nation en cas de problème : cela n'est pas sérieux.

Une participante - Vous avez assimilé l'usine et le syndicat dans les lieux qui permettent l'intégration. Mais c'est une confusion regrettable : c'est le syndicat seul qui, par la prise de conscience de la lutte des classes, permet l'émancipation intégratrice, à travers des droits acquis qui remplacent des privilèges anciens. Balibar l'a bien expliqué.

Jean-Michel Ducomte - Balibar est quelqu'un que j'aime bien, et il vient de faire une analyse de la crise grecque qui est très éclairante sur le fonctionnement de l'Europe. Mais pour revenir à votre propos, je rappelle que Jaurès (toujours lui) considérait qu'il ne fallait pas faire le distinguo entre conscience de classe et conscience nationale, et que le travail en usine était un élément qui permettait d'agréger les personnes à la communauté nationale. Cela ne veut pas dire que ce type de lieu remplit les fonctions supérieures de l'intégration : on ne peut pas comparer l'école et l'armée, ni le syndicat et l'usine. Mais ils participent de la prise de conscience d'une commune appartenance à la nation (dont la conscience de classe fait partie, bien sûr).

Un participant - Dans le document de présentation de cette conférence, on rappelait que l'Europe semblait préférer les régions aux nations : ne pensez-vous pas que, pour parvenir à l'Europe fédérale que vous semblez souhaiter, il faille d'abord passer par une phase de développement de l'autonomie des régions ?

Jean-Michel Ducomte - Je pense que non dans le court terme ! (pour le futur, le découpage administratif n'est pas inscrit dans le marbre ben sûr). Ce serait une erreur : ce qu'il faut mettre en place, c'est une Europe qui permette de faire émerger la communauté civique du peuple des nations européennes. Aujourd'hui, la plupart des États ont une histoire nationale, parfois récente. Prenez l'exemple de l'Italie : si demain on décide de dessiner les contours de l'Europe sur une base régionale, je vois la Ligue du nord s'emparer du projet et imposer une partition au détriment de l'Italie centrale et méridionale. Aujourd'hui je pense que l'intérêt des États, c'est qu'ils représentent un cadre de référence géopolitique. Ensuite peut-être faudra-t-il redéfinir les limites, mais l'émergence d'une vraie conscience européenne passe par la mobilisation des consciences des nations européennes, pas par un tripataouillage régional qui serait contre productif : quelle conscience commune pourrait en sortir ? Je sais que certains fédéralistes se battent pour les régions, et sans être hostile à un Europe des régions, je suis plus attaché à la construction politique à laquelle peuvent adhérer les peuples aujourd'hui, et je pense que cela

passer par les États. Mais avec des abandons de souveraineté des États, bien sûr, c'est ainsi que se conçoit une Europe fédérale. Aujourd'hui une Europe des régions serait une catastrophe pour la Grande-Bretagne (mais elle est partie), l'Espagne, l'Italie, et les pays d'Europe centrale. L'État-nation en Europe existe fortement, même si sa création est assez récente, il est issu du traité de Westphalie de 1648, et toutes les revendications nationalitaires datent du XIX^e siècle et se sont faites autour de l'État-Nation. Et on a pu voir en Yougoslavie, quand les choses se délitent, combien cela se passe mal.

Un participant - En fait la logique de la mondialisation n'est pas de favoriser les régions, mais certaines régions, qui monopolisent le développement économique mondialisé, en laissant le reste des territoires en jachère, ce qu'on appelle « la France périphérique » : il y a en France une vingtaine de centres urbains qui regroupent l'essentiel de la croissance !

Un participant - Mais de même que les États délèguent une partie de leurs pouvoirs à l'UE, ne doivent-ils pas aussi consentir, pour l'efficacité, à des délégations de responsabilités vers les régions, ce qu'on appelle la subsidiarité ? L'Allemagne, qui s'est reconstruite sur le principe régionaliste, a mieux réussi que la France qui, malgré les lois de décentralisation, reste toujours très centralisée : hors de Paris, point de salut !

Jean-Michel Ducomte - Vous dites deux choses différentes, mais qui ne sont pas nécessairement contradictoires. Qu'il y ait une nécessité de définir des clés de répartition, tout le monde en convient. Mais la question première est de savoir qui a la compétence de répartir les compétences, comme le dit le grand juriste Carre de Malberg. Je reviens à la souveraineté de l'État et dans l'État : à quel niveau se manifeste l'agrégation civique, à quel niveau se définissent les autorités qui ont la compétence d'opérer la répartition des compétences. Il y a donc là deux champs différents qu'il ne faut pas confondre. Le champ du politique ne peut se concevoir aujourd'hui que dans le cadre national, ou d'une fédération d'États-nations. Mais le débat sur l'opérativité des compétences repose sur ce que j'ai appelé l'optimum territorial, et que d'autres nomment la subsidiarité : à quel niveau territorial une compétence est-elle la mieux exercée, et là il s'agit d'intelligence organisationnelle. Et c'est certainement une question centrale.

Un participant - J'ai été surpris de votre indignation sur le fait que les nationalistes « s'approprient » le patriotisme. Pour moi, le patriotisme n'a pas lieu d'être en temps de paix : la nation est composée de citoyens, qui y adhèrent par la raison, avec recul parfois, avec exigence souvent : on n'accepte pas n'importe quoi. Par contre, que se lèvent des menaces, ou que la guerre éclate, et là on peut faire appel au patriotisme, qui est une version « fanatisée » du citoyen, qui est prête à de nombreux sacrifices et qui laisse de côté son esprit critique en attendant des jours meilleurs. Alors aujourd'hui, soyons citoyens et laissons le patriotisme aux nationalistes !

Jean-Michel Ducomte - Cette question de vocabulaire n'est pas neutre. Si on regarde l'usage de ces deux termes pendant la Révolution, on voit que le patriotisme est une partie un peu extatique de la nation : je suis patriote quand je défends les valeurs de liberté ou d'égalité ici maintenant, et que je suis prêt à les défendre ailleurs. Il y a dans le patriotisme, tel qu'il s'est construit au départ, l'idée d'avoir la capacité de se faire le bouclier de ce que sont les valeurs républicaines et nationales. Et aujourd'hui, face aux nationalistes qui se sont appropriés le terme à la fin du XIX^e siècle, on peut, avec Jaurès,

n'avoir aucune difficulté avec le patriotisme, s'affirmer patriote, et défendre le pays de ses pères, le pays où sa conscience politique est née. Aujourd'hui, s'approprier le patriotisme, c'est affirmer que les autres ne le sont pas. Alors, que les nationalistes veuillent se réserver ce terme de nationalistes, je le leur laisse bien volontiers, mais je veux être en mesure de m'affirmer patriote, et sur la base de valeurs différentes des leurs. Les mots évoluent et leur signification change, et aujourd'hui, si on peut voir émerger une communauté patriotique fût-ce en dehors du temps de guerre, avec des composantes très diverses dans la société, je crains qu'une communauté nationaliste ne puisse émerger que conduite par ceux qui se sont emparés du beau terme de nation.

Un participant - Comment pensez-vous faire pour persuader les électeurs FN que les messages auxquels ils adhèrent sont pleins de mensonges et les trompent, quand on les ramène aux données historiques que vous nous avez rappelées? Et pourquoi aucun journaliste, sur les plateaux de télé, ne rectifie-t-il les faits sur cette base?

Jean-Michel Ducomte - On peut déjà relever l'incapacité de nos politiciens d'articuler des discours clairs sur la base de réalités facilement explicables. Un discours clair, ce n'est pas un discours simple, le monde est complexe et la complexité doit être présentée avec des mots simples, comme le revendique Edgar Morin. Alors l'électorat du FN, bien qu'éduqué en général, n'est pas en capacité d'y réagir du fait de la nature de l'offre que présente le FN aujourd'hui. Le FN est là essentiellement pour permettre d'évacuer des humeurs, d'exprimer des rancœurs. Pourquoi tant de ses électeurs n'ont-ils jamais vu un immigré? C'est la France périphérique. J'ai expliqué à des gens de cette France périphérique: « Vous avez voulu partir à 40 km de la grande ville parce que les terrains étaient moins chers et que cela vous permettait d'accéder au statut, que vous jugez enviable, de propriétaire. Mais alors vous avez besoin d'avoir deux voitures, donc ça vous coûte cher et vous fragilise. Et vous n'avez plus accès à l'offre culturelle de la grande ville. Que l'un de vous deux tombe malade ou soit au chômage, vous aurez des problèmes pour rembourser vos emprunts. Alors, quand vous allez à la ville pour travailler, vous traversez ces quartiers, en vous disant que ces gens profitent des transports en commun, et peuvent utiliser l'offre culturelle de la grande ville. Et quand vous rentrez chez vous fatigué, le seul loisir que vous ayez c'est la télévision. Le regard que vous portez sur votre environnement est le regard que « les étranges lucarnes » vous offrent sur le monde. Et vous éprouvez de la rancœur pour ces gens dont ils envient le sort sans le connaître, dont ils craignent la singularité à défaut de la connaître et de la respecter. Je vous demande donc, non pas de revenir à la ville, mais de comprendre comment vous en êtes venus à cette rancœur. Et redevenez des citoyens actifs en vous battant pour obtenir une offre culturelle là où vous vivez, pour faire changer le monde qui est le vôtre ». Je ne dis pas que les réactions que j'ai eues étaient toujours approbatrices, car c'est assez caricatural, mais je pense que cela explique beaucoup de choses. Et le FN ne cherche pas à expliquer cela mais au contraire à se présenter comme une épée vengeresse qui va rétablir la situation pour les pauvres gens. Et c'est difficile d'avoir un discours articulé qui passe face à cela, ce n'est pas facile. Et le monde médiatique n'est pas fait pour faciliter les choses, avec des discours qui doivent être courts, une phrase de plus de trois mots est trop longue! Et les journalistes ne font pas toujours l'effort de bien se renseigner sur les sujets dont ils parlent.

Saint-Gaudens, le 25 février 2017

Jean-Michel Ducomte est avocat à la Cour. Spécialiste de droit public, il est maître de conférences en droit public à l'Institut d'Études Politiques (IEP-Sciences Po) de Toulouse, où il dispense notamment un cours intitulé « Religions et société ». Depuis 2003, Jean-Michel Ducomte est président de la Ligue de l'enseignement et, depuis 2008, président du CIDEM (civisme et démocratie). Il a présidé également le Cercle Condorcet de Midi-Pyrénées.

Parmi ses publications récentes on peut citer :

La liberté de s'associer (avec Jean Marc Roirant), Toulouse, Éditions Privat, collection « Comptoir des Idées », 2011,

De l'identité maçonnique, Paris, Vega Éditions, 2011

Laïcité-Laïcité(s), Toulouse, Éditions Privat, coll « Comptoir des Idées », 2012

Anthologie de l'éducation populaire (avec Jean-Paul Martin et Joël Roman), Toulouse, Édition Privat, collection « Comptoir des idées », 2013

Jean Macé, militant de l'éducation populaire, Édition Privat, 2015

Et pour rendre hommage à la solidité de l'amitié qui lie Jean-Michel Ducomte au GREP, on rappellera que le N°1 de *Parcours*, paru en 1989, s'ouvre par une conférence sur l'Utopie, par Jean-Michel Ducomte